

LA VILLE DE THANN RECRUTE

1 apprenti électricien (C.A.P)

La Ville de Thann recherche un apprenti H/F pour suivre la formation CAP ÉLECTRICIEN pour la rentrée de septembre 2024 Le poste est à pourvoir temps plein, du lundi au vendredi (35h) avec alternance de cours (1 semaine par mois) au Lycée du Gustave Eiffel de Cernay.

Informations générales

Au sein du centre technique municipal de la Ville de Thann, L'apprenti électricien sera affecté avec l'électricien de la Ville de Thann, avec une évolution en binôme.

Activités principales

Sous la responsabilité de l'électricien de la Ville de Thann, vous interviendrez en appui et soutien pour :

- la réalisation et la mise en service des installations électriques et de réseaux dans les bâtiments communaux ;
- des installations électriques tertiaires (de matériel utilisant des courants faibles pour les réseaux informatiques et de télécommunication)
- la mise en place des besoins électriques lors des manifestations ; (marché de Noël, fête de la musique etc...)
- de la vérification du bon fonctionnement électrique des établissements publics et en assurer la sécurité.

Compétences requises- niveau d'étude

Aucun niveau prérequis, volonté d'apprendre, motivation et envie de travailler en équipe.

Durée

2 ans

Les personnes intéressées par cette opportunité sont invitées à envoyer leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation **avant le 30 juin 2024** à l'adresse suivante : <u>contact@villethann.fr</u> ou par voie postale à

M. le Maire, Service des ressources humaines 9 Place Joffre 68 800 Thann